

Matière à réflexion

Fiscalité Québec/Canada Quelques mythes déconstruits

Lors d'une conférence donnée par monsieur Robert Laplante, président de l'Institut de recherche en économie contemporaine (IREC), en date du 7 octobre dernier, celui-ci a procédé à la déconstruction de plusieurs mythes entourant la fiscalité canadienne et plus spécifiquement la situation du Québec dans le régime fiscal canadien.

Mythe. Le **fardeau fiscal** augmente?

Réalité. L'OCDE classe le Canada parmi les pays où le fardeau fiscal est le moins élevé.

*De 2000 à 2009, les recettes d'impôt sont passées de 40,9 à 37,1 % du PIB...
Mais le fardeau fiscal augmente pour les particuliers, diminue pour les entreprises... Au fédéral, le fardeau fiscal des entreprises est passé de 21 % à 15 % depuis 2005.*

Mythe. Le **fardeau fiscal des entreprises** au Canada est parmi le plus élevé dans le monde?

Réalité. Le taux combiné d'imposition des entreprises par nos gouvernements fédéral et provincial est de 27 % au Québec; aux États-Unis ce taux est de 35 %.

Mythe. La **péréquation** : le Québec est à la remorque du Canada?

Réalité. Depuis le milieu des années 90, les transferts fédéraux sont passés de 25 % à 15 % des recettes totales du gouvernement du Québec.

Si le Québec est le plus grand bénéficiaire de la péréquation en chiffres bruts, soit 8,6 milliards de dollars en 2010-2011, c'est surtout parce qu'il compte 7,9 millions d'habitants. Parce qu'il est aussi — après l'Ontario — celui qui en reçoit le moins par habitant, soit 1 111 \$, contre plus du double pour des provinces comme l'Île-du-Prince-Édouard ou le Nouveau-Brunswick. (Michel Auger, Radio-Canada)

Mythe. Il faut payer la **dette**?

La réalité. Le Québec se situe un peu en deçà de la dette moyenne des États membres de l'OCDE.

Ce qu'il faut savoir, c'est qu'une part importante de la dette publique québécoise est amortie sur des actifs et constitue un levier d'investissement et de développement économique. De 2008 à 2014, les déficits budgétaires ont ajouté 14 milliards à la dette brute, alors que les immobilisations nettes ont ajouté 32,6 milliards. Le FMI (!) critique d'ailleurs fortement les politiques d'austérité et encourage les États à investir.

Le grand mythe de l'austérité... Le gouvernement est placé devant une incapacité structurelle de payer?

La réalité. Le problème réside plutôt dans les décisions politiques liées à la fiscalité.

Pour aller plus loin

- Voir le PPT de la conférence de M. Robert Laplante en pièce jointe
- Note de recherche de l'IREC *Pour une fiscalité plus progressive* : <http://www.irec.net/upload/File/noteinterventionno35novembre014vd.pdf>
- Article de Michel Auger : <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/carnets/2010/04/06/128553.shtml?auteur=2094>

RAPPEL :

Le Comité exécutif du SEECL vous invite à participer à la manifestation contre l'austérité qui aura lieu à Québec, parc des Champs-de-Bataille, le 29 novembre prochain à 13 h.